

En conclusion, je voudrais féliciter le ministre de ses déclarations, typiquement canadiennes, et de son tout nouvel intérêt. Elles sont typiquement canadiennes. Je demande maintenant au ministre de s'attaquer à la question des titres des autochtones, à l'ensemble du problème des frontières—immédiatement, car je suppose que les Américains ont écouté et parce que la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada est juridiquement importante—aux droits sous-marins, au développement économique du Nord et, avec prudence, à cet environnement particulièrement sensible au changement. C'est le grand désert du Nord.

• (1550)

Je vois que nos vis-à-vis sont des partisans fervents du transport maritime, mais le problème concerne le détroit de Lancaster et bien d'autres questions importantes d'ordre écologique.

Enfin, je demande au très honorable ministre de comprendre l'inquiétude qui s'est emparée des Canadiens depuis que l'on projette de relier le Système d'alerte du Nord et les bases avancées des F-18, aux bases de missiles, à la guerre des étoiles et à la ligne de défense de la Forteresse Amérique. Le tableau est saisissant. Le député qui vient de parler a rappelé l'humiliation subie cet été, une affaire qui inquiète vivement les Canadiens. Cet été, notre frontière du Nord a été violée et, compte tenu de toutes les conséquences possibles, les Canadiens s'inquiètent.

Pour terminer, faisons de l'Arctique une zone dénucléarisée et affranchissons-nous du choc psychologique résultant de la violation perpétrée par le *Polar Sea*.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

PÉTITIONS

LES PENSIONS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par une centaine de travailleurs de la province de Québec, lesquels demandent que tous les employés retraités conservent leurs prestations de pension et reçoivent leurs prestations d'assurance-chômage sans aucune déduction du revenu de pension.

[Traduction]

Le problème à l'origine de cette pétition affecte tous les travailleurs Canadiens.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre de citoyens de Winnipeg qui s'opposent à la déduction, proposée par le gouvernement, des revenus de pensions des prestations d'assurance-chômage. Cette décision

Questions au Feuilleton

contribuera à réduire le revenu des familles et enlève aux personnes qui ont travaillé toute leur vie les prestations auxquelles elles ont droit. Les signataires demandent au gouvernement de reconsidérer sa décision.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter quelques pétitions. L'une est signée par plusieurs citoyens du Nouveau-Brunswick. Les autres proviennent de la localité d'Edson, en Alberta, de Prince George, en Colombie-Britannique et de Scarborough, en Ontario.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de ne pas modifier la loi de l'assurance-chômage de manière à rendre déductibles les prestations de chômage des revenus de pension.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de citoyens de Vancouver et de Kamloops en Colombie-Britannique. Ceux-ci s'inquiètent à l'idée que l'an prochain leurs prestations de pension seront déduites des prestations d'assurance-chômage ce qui annulera l'avantage que les pensions revêtent pour les travailleurs.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LE RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, les leaders parlementaires se sont consultés sur l'application du nouveau règlement touchant les comités législatifs. Votre Honneur trouvera moyen, je crois, d'autoriser maintenant la présentation et l'adoption sans débat de la motion suivante, et je cite:

Que, nonobstant les dispositions de l'article 70(5) du Règlement, le comité de sélection se réunisse et fasse rapport au plus tard à 18 heures, le lundi 16 septembre 1985.

M. le Président: Cette motion nécessite le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu la motion. Ladite motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 60.